

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFGMCT CGT n° 126

Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel



Mercredi 14 mai 2014

... Edito

ÉLECTIONS
2014
cgt
Proximité | Solidarité
Démocratie | Efficacité

Sommaire :

Edito : Relaxe pour les Cinq de Roanne

Orga : Elections professionnelles

Revendic : sages-femmes / orthophonistes / médecins / psychologues / personnels de direction

UGICT : Cadres info 708

Enfin, justice est rendue !

Dans un communiqué du samedi 3 mai, la CGT « se félicite de l'extinction définitive des poursuites contre les cinq militants CGT de Roanne victimes, depuis près de quatre ans, d'un acharnement judiciaire sans précédent pour avoir refusé de se voir prélever leur ADN et d'être fichés comme de vulgaires criminels, après avoir été arrêtés dans le cadre d'actions collectives menées dans la lutte contre la réforme des retraites, en 2010. ...

Après 43 mois d'une procédure qui n'aurait pas dû être, la CGT salue la détermination de Christel, Christian, Jean-Paul, Gérard et Didier, ainsi que l'engagement sans faille des dizaines de milliers de personnes qui ont agi, apporté leur aide et leur solidarité aux 5 militants de Roanne, et auront permis cette issue. Elle remercie tous les militants de toutes organisations de la CGT et tous les membres du Comité de soutien des 5 de Roanne, parmi lesquels des personnalités de tous horizons, responsables et adhérents de partis politiques du PCF, du PG, du NPA, du PS, membres d'associations telles la JOC ou encore la Ligue des droits de l'Homme, et militants de quasiment tous les syndicats, FO, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA...

De toutes les régions de France, plus de 20 000 manifestants étaient encore venus soutenir les 5 militants CGT de Roanne, [lors d'un important rassemblement organisé, le 5 novembre 2013, devant le tribunal de Lyon](#), pour faire échec aux tentatives d'intimidation et de répression, et dénoncer la diligence avec laquelle l'institution judiciaire poursuit les salariés quand elle est en revanche bien lente pour juger les exploiters qui utilisent le travail dissimulé. Participant à ce rassemblement, [Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT, avait alors exhorté l'exécutif et la représentation nationale à adopter une loi d'amnistie sociale](#) pour rendre justice aux militants syndicaux poursuivis pour des infractions commises lors d'actions revendicatives.

Pour la CGT, qui se réjouit de la relaxe définitive de ses cinq camarades, cette loi d'amnistie sociale demeure plus que jamais une exigence aujourd'hui pour qu'aucun autre militant syndical ne vive l'acharnement dont les 5 de Roanne ont été victimes. »

Dernière minute : Nous apprenons

- Que le tribunal administratif de Caen a condamné en référé nos camarades qui se battent contre « un plan de modernisation »... Ce jugement doit être dénoncé car il remet en cause le droit de grève et de manifester
- Que des camarades, en Midi Pyrénées, font l'objet d'une plainte pour diffamation et sont convoqués devant le juge prochainement.

Nous refusons la discrimination, la criminalisation de l'action syndicale

Le point sur l'organisation.

Élections professionnelles 2014

Le 4 décembre 2014 auront lieu les élections professionnelles dans toute la fonction publique.

Pour notre secteur, ce seront les renouvellements des Comités techniques d'établissement (CTE) et des Commissions administratives paritaires CAP locales et départementales. Il y aura aussi les instances pour les personnels de direction avec des commissions administratives paritaires nationales et des comités consultatifs nationaux, équivalent des CTE.

Les éléments sont régulièrement portés à la connaissance des syndicats avec des numéros spécifiques des « Cahiers de la vie fédérale » sur ces élections.

Des tracts par professions vont être rapidement réalisés pour être disponibles le plus en amont possible des élections...

Le coin du revendicatif....

Sages-femmes :

L'intersyndicale CGT, CFDT, SUD, FO et UNSA, reçue en première séance de négociation sur le statut des sages-femmes hospitalières le 29 avril, ne reconnaît pas les conclusions du groupe de travail mené avec Edouard Couty pendant plusieurs mois, au travers des propositions du ministère.

L'intersyndicale dénonce :

- Des propositions salariales qui ne prennent pas en considération le caractère médical de la profession.
- Des grilles de reclassement inégalitaires en regard des attentes et du passif dû aux sages-femmes.
- La mise en place de ratio au déroulement de carrière pour une profession qui n'en a jamais eu.
- Des dispositions statutaires qui maintiendront de fait une hiérarchie entre les sages-femmes.

L'intersyndicale exige :

- Une autre architecture et de nouvelles grilles salariales en deux grades :
 - Un premier grade de clinicienne et de responsabilités fonctionnelles, linéaire et sans barrage.
 - Un grade de coordination, d'enseignement et de recherche.
- Des bornages indiciaires pour le premier grade qui soient relevés de façon substantielle.
- Le positionnement clair du statut de sage-femme des hôpitaux dans une filière médicale au sein de la Fonction Publique Hospitalière.

L'intersyndicale CGT, CFDT, SUD, FO et UNSA sera aussi attentive à ce que tous ces éléments concourent à l'amélioration des conditions d'exercices et à la résorption du chômage des sages-femmes par la revalorisation des décrets périnatalité ainsi que la titularisation des CDD dans les hôpitaux.

Orthophonistes :

Face à l'absence d'ouverture de négociation ayant pour conséquence la vacance de nombreux postes hospitaliers, les propositions de l'intersyndicale, réunie le 24 avril, sont : Délégation auprès des ARS, Envoi de courriers aux présidents de CME, DG d'hôpitaux, Doyens d'universités, Ré envoi de notre demande (novembre 2013) de rendez vous avec Marisol Touraine. En l'absence de réponse, ce que nous ne souhaitons pas, nous proposons qu'une délégation avec des représentants de chaque région et bien sûr intersyndicale avec toutes les composantes de la profession se présente le 24 juin au MASS.

Médecins :

La lettre électronique numéro 13 est parue. Elle traite du temps de travail et de la pénibilité avec la dénonciation de l'attitude gouvernementale, du plan Valls et de sa partie économie sur la santé, des situations professionnelles post internat avec les différents cas de figure potentielles

Psychologues :

Le collectif a travaillé un appel spécifique pour la journée du 15 mai qui a été diffusé aux organisations. Pour manifester contre la politique d'austérité gouvernementale, refuser les amputations budgétaires massives et soutenir le service public au service des besoins de la population. Nous exigeons une revalorisation salariale, la résorption de l'emploi précaire et la reconnaissance de notre qualification. Non à l'amputation de 10 milliards sur le budget de la sécurité sociale. La santé des citoyens ne doit pas reposer sur des assurances privées....

Personnels de direction

Une nouvelle réunion sur le grade d'accès fonctionnel (GRAF) s'est tenue début mai. Il ne s'agit plus du troisième grade accessible largement notamment pour celles et ceux en fin de carrière. C'est encore un grade à quota dont les conditions d'accès vont être très limitées. A suivre !

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...

Cadres Infos numéro 708



Ce numéro est publié depuis le 5 mai.
Le sommaire est :
Edito : Recherche et territoire, notre stratégie Cgt : leur projet, notre vision
La recherche et le territoire.
Recherche, enseignement supérieur, emploi : quelle stratégie pour la CGT ?

Pour recevoir Cadres Infos dès sa parution, [abonnez vous](http://www.ugict.cgt.fr) sur le site Internet de l'Ugict CGT.



Site de l'UGICT CGT : www.ugict.cgt.fr